

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 44

N°048

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUILLET 2020

L'AN deux mille vingt, le 20 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Sozig, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI
Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Pierre SACK
Madame Zakia BOUZIDI	Madame Karine FRANCLET
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN

Secrétaire de séance : Sack Pierre

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration
Générale

OBJET : Désignation de représentants de la commune au sein des instances de la Société d'Économie Mixte et de la Société publique Locale. Plaine Commune Développement

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1524-5 et L. 2121-33 ;

Vu le Code de commerce ;

Vu l'Ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 ;

Vu le Décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 ;

Considérant que la Ville d'Aubervilliers est actionnaire de la société d'économie mixte (SEM) Plaine Commune Développement depuis 1991 et de la société publique locale (SPL) Plaine Commune Développement depuis 2012 ;

Considérant la nécessité, à la suite des élections municipales des 15 et 28 juin 2020, de désigner un représentant issu du Conseil municipal qui siègera de manière permanente au sein du conseil d'administration de la SEM PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT et un autre représentant issu du Conseil municipal qui siègera de manière permanente au sein du conseil d'administration de la SPL PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT ;

Considérant la nécessité de désigner également un représentant du Conseil municipal qui siègera au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la SEM PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT et un autre représentant du Conseil municipal qui siègera au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la SPL PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT ;

Considérant enfin la nécessité de désigner un membre titulaire et un membre suppléant du Conseil municipal qui siègeront au sein de la commission d'appel d'offres de SEM PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT et un membre titulaire et un membre suppléant du Conseil municipal qui siègeront au sein de la commission d'appel d'offres de SPL PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT, notamment lorsque ces commissions traiteront des opérations se situant sur la ville d'Aubervilliers ;

Adoption à la majorité par 42 pour, 2 contre (Safia BOUCHA, Jean jacques KARMAN) , 7 se sont abstenus(Katalyne BELAIR, Anthony DAGUET, Meriem DERKAOU, Sofienne KARROUMI, Pierre yves NAULEAU , Soizig NEDELEC, Fatima YAOU)

DELIBERE :

DESIGNE

Pour la SEM PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT

- Mr Massinissa Hocine comme représentant de la commune au sein du conseil d'administration ;
- Mr Dominique Dandrieux comme représentant de la commune au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ;
- Mr José Leserre comme membre titulaire de la commission d'appel d'offres ;
- Mme Véronique Dauvergne comme membre suppléant de la commission d'appel d'offres ;

Pour la SPL PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT

- Mr Massinissa Hocine comme représentant de la commune au sein du conseil d'administration ;
- Mr Dominique Dandrieux comme représentant de la commune au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ;
- Mr José Leserre comme membre titulaire de la commission d'appel d'offres ;
- Mme Véronique Dauvergne comme membre suppléant de la commission d'appel d'offres.

AUTORISE ces représentants à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient leur être confiés par le conseil d'administration ou par le président du conseil d'administration de chacune des deux sociétés.

La Maire,

Karine FRANCKET

